

Térouma

17 Février 2018

2 Adar 5778

1021

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La construction du tabernacle : une leçon de morale

« Tu feras un chandelier d'or pur. D'une seule pièce sera fait le chandelier ; son pied et sa tige, ses coupes, ses pommeaux et ses fleurs viendront de lui. Six branches seront de ses côtés : trois branches du chandelier d'un côté, et trois branches du chandelier de l'autre. »

(Chémot 25, 31-32)

Ce passage relate l'ordre, donné par le Saint béni soit-Il à Moché, de construire le chandelier. La Torah nous détaille en longueur la manière complexe dont chacun des éléments constituant le chandelier devait être forgé, depuis ses coupes jusqu'à ses fleurs, en passant par ses pommeaux. Nous pouvons nous demander pourquoi les versets décrivent chacun des composants du chandelier dans ses moindres détails, alors que l'Éternel était conscient que, dans les faits, notre maître Moché ne parviendrait pas à le confectionner lui-même, malgré l'image qu'il verrait dans un moule de feu. Moché finit en effet par prendre un kikar d'or et le jeter dans le feu, pour que, miraculeusement, le chandelier se forme de lui-même. Telle est l'interprétation de nos Sages, de mémoire bénie, de l'expression : « le chandelier se fera », qui sous-entend : « de lui-même » (Tan'houma sur Chémini, 8). Constatant que Moché éprouvait des difficultés à le construire, le Saint béni soit-Il lui dit de jeter un kikar dans le feu afin que le chandelier se forge de lui-même – c'est pourquoi, il est n'est pas dit : « tu feras ». Par conséquent, il est difficile de comprendre la raison pour laquelle l'Éternel a jugé nécessaire de s'attarder sur les détails de la construction du chandelier, alors qu'il Lui était évident que cet objet sacré se forgerait par miracle de lui-même ?

Il semble donc qu'en détaillant la construction de chacun des éléments du chandelier, la Torah ait voulu nous enseigner une leçon de morale. Malgré les difficultés que Moché a éprouvées à construire cet ustensile, et en dépit du fait qu'il a compris qu'il n'y parviendrait pas seul, il s'est toutefois efforcé de comprendre les détails de sa construction, afin d'estimer quelles étaient ses possibilités personnelles, plutôt que de se considérer, dès son premier échec, comme exempt de cette obligation. De même, il est important de savoir que lorsqu'un homme étudie la Torah et ne parvient pas instantanément à en saisir le sens profond, il ne doit pas perdre courage, mais au contraire, poursuivre et redoubler d'efforts jusqu'à ce que ce passage lui soit clair. C'est cette leçon de morale que nous apprenons de Moché, qui, tout en sachant qu'il serait incapable de saisir pleinement la complexité relative à la construction du chandelier, a cependant étudié ce sujet dans tous ses détails, et c'est pourquoi la Torah nous en fait part.

D'ailleurs, quand un homme s'efforce de comprendre un certain passage de Torah, la Torah elle-même demande au Saint béni soit-Il de lui révéler les secrets d'un autre passage de la Torah (Sanhédrin 99b, Rachi ad loc.). Par conséquent, un effort acharné visant à comprendre la Torah revient en soi à une acquisition en

Torah. En outre, même lorsqu'un individu ne saisit pas pleinement la profondeur de ce qu'il a étudié, l'effort qu'il a fourni lui est déjà considéré comme une mitsva. Tel est le sens du verset : « Si vous suivez Mes lois » (Vayikra 26, 3), commenté par Rachi comme signifiant : « Que vous étudiez assidûment la Torah ». Car la mission essentielle de l'homme consiste à faire des acquisitions en Torah, par le biais d'efforts constants et acharnés. On affirme également que la Torah représente un élixir de vie pour ceux qui l'étudient.

La construction du tabernacle soulève une seconde difficulté, relative à la bête surnommée ta'hach, dont la peau était utilisée pour la confection des tentures. Nos Sages, de mémoire bénie, expliquent (Chabbat 28b) que cet animal a été spécialement créé au moment de la construction du tabernacle et a ensuite été mis de côté. Autrement dit, il a été créé pour la seule nécessité du moment. Nous pouvons nous demander pourquoi le Saint béni soit-Il a choisi de créer cette nouvelle bête au moment de la construction du tabernacle, pour laquelle on devait y avoir recours, et de la cacher par la suite. En effet, Il aurait également eu la possibilité de la créer dès les six jours de la Création, afin qu'elle soit immédiatement disponible, le moment venu. Si l'on soutient que l'Éternel souhaitait que cette bête rarissime ne soit jamais vue autre part que lors de la confection du tabernacle, Il aurait néanmoins pu la créer en même temps que tous les autres animaux et la cacher dans de lointaines forêts, pour ne révéler son existence qu'au moment de la construction du tabernacle. Aussi, tentons de comprendre la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il a décidé de concevoir une nouvelle créature, précisément à l'instant et pour les besoins de la construction du tabernacle.

En réalité, le Saint béni soit-Il désirait ainsi nous enseigner une leçon. De même que lorsqu'un besoin particulier, à savoir celui des peaux de te'hachim, s'est présenté pour la construction du tabernacle, l'Éternel y a immédiatement répondu en créant cet animal qui n'existait pas auparavant, de même, l'homme, comparable à un petit tabernacle – son esprit étant assimilable à l'Arche sainte, ses yeux au chandelier, sa bouche à la table, et ainsi de suite – a le devoir de créer en lui de nouvelles forces, afin de s'élever dans son service divin. Et, même quand un homme a l'impression que toutes ses forces se sont épuisées, il ne doit pas se laisser aller, mais au contraire se ressaisir et mettre à profit ses dernières forces, conformément à l'enseignement du roi Salomon : « Si tu la souhaites comme de l'argent, et la recherches comme des trésors, alors, tu auras le sens de la crainte de l'Éternel. » (Michlé 2, 4-5) En d'autres termes, si un homme désire déterminer jusqu'à quel point il doit fournir des efforts pour acquérir la crainte de D.ieu et une juste compréhension de la Torah, et quel est le potentiel personnel dont il dispose, il lui suffit de s'imaginer quelles forces il aurait été prêt à investir pour gagner de l'argent et des trésors.



	All.	Fin	R. Tam
Paris	17h54	19h03	19h49
Lyon	17h50	18h56	19h39
Marseille	17h52	18h55	19h37

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

- Le 2 Adar, Rabbi Israël Alter de Gour, le Beth Israël
- Le 3, Rabbi Eliezer da Avila
- Le 4, Rabbi Yehouda Leib (Sarah's)
- Le 5, Rabbi 'Haïm Aboulafia
- Le 6, Rabbi David Povarsky, Roch Yéchiva de Poniewicz
- Le 7, Moché Rabbénou, père des prophètes
- Le 8, Rabbi Eliahou Hacohen d'Izmir, auteur du Chévet Moussar



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La gravité du parti pris

Au cours de l'une de mes conférences, je remarquai dans le public, face à moi, un homme riant sous cape pendant tout le temps, marquant ainsi son mépris pour mes propos, comme pour dire qu'ils n'avaient rien d'inédit.

Au fond, j'étais d'accord avec lui sur ce point, puisque tous les enseignements de la Torah furent transmis à Moché sur le mont Sinaï, et qu'« il n'y a rien de nouveau sous le soleil » (Kohélèt 1, 9). Néanmoins, cela me peina que l'on puisse se moquer de paroles de Torah, outre le fait qu'il me dérangea ainsi tout au long de mon intervention.

À l'issue de celle-ci, j'appelai cet individu et lui lançai : « Savez-vous que la majorité de ce que j'ai dit dans mon cours était tirée de paroles entendues de votre Maître, lors de ma visite dans sa Yéchiva ? »

En un instant, il devint un autre homme, s'écriant avec enthousiasme : « C'était vraiment un cours magnifique ! » Soudain, il ne tarissait pas d'éloges sur mon intervention, dont, quelques instants plus tôt, il se moquait ouvertement.

Cela nous démontre la gravité des préjugés, qui peuvent tromper l'homme, lui voiler la Vérité pure.

La partialité de cet homme, sa proximité particulière avec un Rav, lui voilait les yeux. Il pensait que seules les paroles de son Maître étaient justes et droites et en était ainsi arrivé à mépriser, rejeter celles d'un autre – bien qu'elles aussi fussent autant l'émanation de la Vérité que la Torah et les écrits de nos Sages. Cette attitude est tout à fait erronée.

L'homme doit écouter et accepter les paroles de Torah du Rav qui les énonce, qu'il s'agisse de son propre Maître ou d'un autre appartenant à un courant divergent. Car ce type de distinction trouve sa source dans le mauvais penchant, pour qui tous les coups sont permis du moment qu'il empêche un homme d'écouter des enseignements de Torah. Il convient donc de combattre le Satan et d'être réceptif à ceux-ci, quel que soit celui qui les prononce.

DE LA HAFTARA



« Hachem conféra la sagesse à Chlomo (...) »

(Mélakhim I, 5 et 6)

La haftara relate la construction du premier Temple par Chlomo Hamélekh, tandis que la paracha évoque l'érection du tabernacle par Moché Rabbénou.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Une erreur courante

L'interdit du lachone hara s'applique autant concernant un homme qu'une femme, fût-ce sa propre femme. Or, nombreux sont malheureusement ceux qui trébuchent dans ce domaine en croyant qu'il est permis de médire de son conjoint ou de sa belle-famille devant ses propres parents et proches. Cela ne peut être envisageable que dans un but constructif et non par simple esprit critique.



PAROLES DE NOS SAGES

Quand la sœur du 'Hafets 'Haïm dut se faire opérer

« Tu déposeras dans l'Arche le Témoignage que Je te donnerai. » (Chémot 25, 16)

« Le Témoignage » – la Torah, qui est un témoignage entre Moi et vous. » (Rachi)

Pourquoi le rouleau de la Torah devait-il être placé dans l'Arche d'Alliance, alors qu'il y était ainsi confiné en permanence, sans être lu ? C'est la question que posa le Gaon Rabbi Zalman Sorotskin zatsal dans son Hespéd du Gaon Rav Its'hak Zeev de Brisk zatsal.

Et de répondre que sans ce Séfer Torah, il existait un risque qu'un individu, quel qu'il soit, se permette d'en écrire une version « revue et corrigée » à sa sauce. La Torah risquait ainsi d'en venir à terme à être oubliée.

Par contre, tant que le peuple avait conscience que ce Séfer Torah, dans toute sa pureté originelle, reposait dans son écrin, personne n'oserait prendre une telle initiative et y changer une seule lettre. En effet, la supercherie ne manquerait pas d'être dévoilée le jour où il serait sorti.

Rabbi Zalman souligne ensuite que, dans la génération précédente, nous disposions d'un tel « Séfer Torah » : le 'Hafets 'Haïm, de mémoire bénie. Lorsqu'en 5673 (1913) se tint à Petersburg un congrès de Rabbanim pour débattre des exigences du gouvernement russe d'intégrer au programme des Yéchivot des matières et de la littérature profanes, le 'Hafets 'Haïm apprit que certains des participants penchaient pour des concessions. En dépit des efforts que cela représentait pour lui, il n'hésita pas à entreprendre le voyage en vue de se rendre à ce rassemblement auquel il n'avait pas été invité – il n'occupait en effet pas de poste officiel en tant que Rav.

En le voyant arriver, le Gaon Rabbi Méir Sim'ha Cohen, auteur du Or Saméa'h, ne masqua pas son étonnement : qu'est-ce qui avait poussé le Cohen Gadol de Radin à venir, alors qu'il n'avait pas été convié ?

« Ma sœur doit se faire opérer aujourd'hui à Petersburg, et c'est pourquoi je suis venu », répondit-il subtilement.

Quand on lui demanda de quel mal celle-ci était atteinte, à quel degré, et qui devait être le chirurgien, il répondit, après avoir cité le verset « Dis à la sagesse : Tu es ma sœur » (Michlé 7, 4) : « J'ai entendu qu'on voulait opérer ma sœur et introduire en elle des changements, comme l'étude du 'Hol et de la littérature profane dans les Yéchivot, et je n'irais pas à Petersburg m'enquérir de son état et des projets du chirurgien ?! »

C'est ainsi que le 'Hafets 'Haïm parvint à convaincre tous les participants à ce congrès de s'opposer fermement aux exigences gouvernementales d'introduire les études profanes au cursus des Yéchivot...



A MÉDITER...

Au sujet des relations interhumaines

À travers l'amour entre les hommes, nous pouvons mériter l'amour d'Hachem de manière extraordinaire, ce qui représente le plus grand bonheur. Aucun mérite ne peut être comparé à celui, immense, dont jouit un enfant très aimé par son père. Aucun cadeau n'est plus grand, pour un serviteur, que de bénéficier de l'amour, unique en son genre, de son maître.

Le Or'hot Tsaddikim énumère par ailleurs, dans le Chaar Ahava, différents domaines dans lesquels l'homme tire un avantage concret et immédiatement perceptible de son amour d'autrui, avantage tant matériel que spirituel.

Le premier atout est l'amour réciproque que notre amour de l'autre entraîne. Comme le soulignait déjà le plus sage des hommes, « comme dans l'eau le visage répond au visage, ainsi chez les hommes, les cœurs se répondent » (Michlé 27, 19). Si un homme aime toutes les personnes qu'il côtoie, automatiquement, celles-ci ressentiront de la bienveillance à son égard, ce qui peut s'avérer utile déjà dans ce monde : en cas de besoin, il aura toujours à ses côtés quelqu'un pour l'aider.

Le bienfait spirituel que lui apporte cet amour est lui aussi énorme, comme il l'explique ensuite :

« Du fait qu'il est aimé de tous, ses paroles sont écoutées, ce qui lui donne la possibilité de faire des reproches aux autres pour qu'ils améliorent leurs actes. En outre, du fait de cet amour, il est en paix avec tous et disponible pour étudier la Torah et accomplir de bonnes actions en toute tranquillité. L'amour qu'il porte à son prochain encouragera également ce dernier à l'aider, à alléger sa tâche et à le protéger, si bien qu'il sera plus libre pour servir le Créateur à la perfection. De plus, il trouvera grâce aux yeux de tous, de même que ses bonnes actions, et tout le monde aura envie de suivre son exemple. »

On raconte que quand Rabbi Ye'hezkel de Kozmir se sépara de Rabbi Sim'ha Bounim de Pchis'ha, avec lequel il cultivait une profonde amitié, Rabbi Sim'ha l'accompagna sur un bout de chemin en dehors de la ville. Puis, lorsqu'il voulut prendre congé et rentrer chez lui, ce fut au tour de Rabbi Ye'hezkel de lui emboîter le pas pour le raccompagner !

En cours de route, Rabbi Ye'hezkel sortit sa boîte de tabac et proposa à Rabbi Bounim d'en priser.

« Comment as-tu deviné que j'en avais justement envie ? » lui demanda son ami stupéfait.

« Et d'où la main sait-elle, quand elle s'approche du nez, qu'il aspire à humer le tabac ? Parce que la main et le nez font partie du même corps. De même, lorsque l'amour et l'union règnent entre les hommes, chacun ressent les besoins de l'autre. Car tous les bné Israël sont comme un seul corps composé de différents membres. C'est aussi le cas entre amis intimes : il existe une compréhension profonde, sans même qu'on ait besoin de s'exprimer. »

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David Hanania Pinto chelita



L'Arche sainte, symbole de la Torah

« Ils feront une Arche en bois de chittim : de deux coudées et demie sera sa longueur, d'une coudée et demie sa largeur, et d'une coudée et demie sa hauteur. » (Chémot 25, 10)

Le sujet des dimensions de l'Arche fait l'objet d'une controverse parmi nos Maîtres, et bien que la Torah en précise les mesures, il n'est pas clair que telles étaient ses réelles mesures. Ce sujet demande donc à être approfondi.

En réalité, l'Arche sainte était le symbole de la Torah, et donc, de même que la sainte Torah, qui est infinie, ne peut être délimitée, de même, l'Arche ne pouvait être définie par des mesures précises. Or, le roi Salomon avait, dans son calcul, pris en compte les dimensions de l'Arche données par la Torah. Le fait que l'Arche sainte, qui contenait la Torah, dépassait toute dimension, constitue une allusion au caractère illimité de la Torah.

Par conséquent, l'homme qui désire s'assurer qu'elle se maintiendra toujours dans son cœur doit être conscient qu'il ne pourra jamais atteindre une perfection absolue dans l'étude, et qu'il lui incombe donc d'y consacrer tous ses efforts, de jour comme de nuit. La Torah, qui surpasse toute mesure, a été donnée en quarante jours et quarante nuits, afin d'insinuer que de même qu'après quarante jours, un embryon se forme dans le ventre de sa mère, la Torah possède le pouvoir de transformer l'homme en une nouvelle créature. En outre, de même qu'il demeure impossible de prévoir la durée exacte de la vie d'un homme et d'en déterminer le terme, il est également impossible de définir les mesures de l'Arche ainsi que sa sainteté, du fait qu'elle contenait un rouleau de Torah ainsi que les Tables de la Loi – aussi bien les premières, écrites par la main de D.ieu et brisées, que les secondes.

Il est intéressant de remarquer que, lorsqu'on célèbre la bar-mitsva d'un garçon, non seulement les jeunes de son âge y participent, mais des adultes se joignent, eux aussi, à cette festivité. La raison à ce fait est que la Torah, au centre de cette célébration, est infinie et plus vaste que les océans. Par ailleurs, la joie suscitée par la célébration d'une bar-mitsva suscite, de la part des adultes, un examen de conscience. En effet, lors de cette occasion, les hommes s'interrogent sur ce qu'ils ont accompli, depuis le jour de leur propre bar-mitsva, jusqu'au jour présent, essayant d'évaluer dans quelle mesure ils ont progressé en Torah et en crainte de D.ieu, durant les dizaines d'années qui se sont écoulées. Il arrive parfois, au contraire, que ces personnes n'aient pas du tout progressé et se trouvent encore au même point qu'elles étaient tant d'années auparavant, leur niveau étant alors inférieur à celui du jeune bar-mitsva. Aussi la participation à la joie de cette célébration est-elle génératrice d'un certain éveil ayant pour effet de renforcer le lien de l'homme avec le Créateur et la Torah, qui, à son tour, lui donne un élan déterminant dans son ascension spirituelle.



Comment mériter la profusion matérielle ?

Lorsque Yossef Hatsaddik rencontra pour la première fois son cadet, Binyamin, il est écrit dans la Torah : « Il se retint et ordonna : Mettez du pain (...) ».

Dans le Beth Avraham, l'Admour de Slonim zatsal explique ce verset de manière allusive : lorsqu'un Juif se retient d'assouvir son désir, Hachem dit : « Mettez du pain », autrement dit accordez-lui tous les bienfaits, et qu'il ait une large parnassa, lui permettant de satisfaire tous ses besoins, alimentaires et autres.

DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan était particulièrement réputé pour son dévouement envers chaque Juif. Une fois, il rencontra en chemin un homme du nom d'Aharon Bouganim. Le Rav lui dit :

« Aujourd'hui, je jeûne pour toi, car j'ai vu qu'une sentence a été décrétée à ton encontre. »

L'après-midi, Aharon Bouganim se rendit au marché afin de faire du commerce, comme à son habitude. Soudain, à l'endroit où il se tenait, un mur immense s'effondra. Par miracle, il ne fut pas touché.

Par le mérite du Tsaddik, la sentence avait été annulée.

Une autre fois, un membre de la famille Ohana dissimula dans le fond de sa voiture une grande somme d'argent et étala au-dessus une couche de cire en guise de camouflage, bien que ce soit illégal.

Jaloux de sa réussite en affaires, ses voisins non-juifs saisirent cette occasion de le dénoncer aux autorités. C'est ainsi que, par une belle journée ensoleillée, la police dé-

barqua à son domicile, lui intimant d'ouvrir son véhicule pour le fouiller.

Au lieu de s'exécuter, M. Ohana s'empara prestement de l'argent et s'enfuit en courant. Immédiatement, les policiers s'engouffrèrent dans leurs voitures françaises et se lancèrent à sa poursuite, à la vitesse de cent dix kilomètres-heure. Pourtant, le fuyard réussit à disparaître de leur champ de vision, avec sa lourde charge qui entravait sa course. Les policiers n'en revenaient pas !

Le lendemain, lorsqu'ils le rencontrèrent – bien évidemment, il avait, entre-temps, dissimulé l'argent –, ils lui demandèrent : « Dis, comment as-tu réussi cet exploit ? Quel Rav as-tu appelé à ton secours ?

– J'ai invoqué Rabbi 'Haïm Pinto », répondit-il avec simplicité.

Les policiers réalisèrent qu'il avait bénéficié d'un miracle et abandonnèrent leurs charges contre lui.